

Datadock

Critère 1. L'identification précise des objectifs de la formation et de son adaptation au public formé

Indicateur 1.1 Capacité de l'OF à produire un programme détaillé pour l'ensemble de son offre, et de l'exprimer en capacités ou compétences professionnelles visées

Un programme détaillé est établi pour chaque formation et comprend les mentions suivantes : public concerné, durée, prérequis, nature de la formation, objectifs, thématiques traités, méthodes pédagogiques, modalités d'évaluation, formateur, tarif. Les objectifs sont rédigés en termes de « être capable de », suivis de l'infinitif d'un verbe lié à la pensée, à l'action ou au comportement (savoir, savoir-faire et savoir-être). La formulation est du point de vue de l'apprenant et comprend, dans la mesure du possible, les conditions dans lesquelles la performance doit se manifester et des critères de performance.

L'ensemble de nos programmes inter-entreprises est présenté sur notre site internet : www.XXX

Éléments de preuve

- *Programmes détaillés (catalogue des programmes détaillés)*

Indicateur 1.2 Capacité de l'OF à informer sur les modalités de personnalisation des parcours proposés, à prendre en compte les spécificités des individus, et à déterminer les prérequis –information sur les modalités de prises en compte des acquis (VAE / VAP)

L'élaboration de nos programmes se fait après une analyse approfondie du besoin et la détermination de : contexte de la demande, origine du projet, les pratiques actuelles, les attendus de la formation, la progression attendue au poste de travail, le public concerné (nombre, âge, qualification, ancienneté, activités actuelles, futures). Un entretien avec le formateur permet de déterminer si les prérequis sont satisfaits. Pour chacune de nos formations nous établissons un questionnaire de recueil des attentes que nous adressons à nos futurs participants afin de vérifier qu'ils ont les pré-requis nécessaires.

Si personnalisation de parcours :

Le dispositif que nous mettons en œuvre a pour principal but de vérifier l'adéquation entre les objectifs de la formation et le projet professionnel du candidat. Il permet de personnaliser les parcours de formation en fonction des compétences de chacun. Cette vérification passe par un travail d'explicitation et d'évaluation a priori :

Toutes les demandes entrantes (téléphone, mail...) font l'objet d'un traitement personnalisé.

- Entretien d'accueil (présentation de la formation et de l'organisme, repérage des compétences, des besoins, des attentes,
- Vérification des prérequis : questionnaire d'auto évaluation, Quizz/test compétences et/ou connaissances...

- Analyse du parcours : CV, expérience, synthèse de l'entretien...
- Entretien de restitution : bilan et validation avec le candidat et/ou le responsable en entreprise = préconisations en fonction des résultats.

Eléments de preuve

- *Descriptif des modalités de personnalisation d'accès à la formation*

Indicateur 1.3 Capacité de l'OF à décrire et attester de l'adaptation des modalités pédagogiques aux objectifs de la formation

Dans tous nos programmes sont précisés les modalités pédagogiques qui seront mises en œuvre : méthodes pédagogiques, outils, supports, utilisation de la vidéo et son exploitation.

L'ensemble de nos formations s'appuie sur la pédagogie active car cette approche permet de réduire le temps de formation, d'humaniser l'environnement d'apprentissage, d'améliorer la qualité de l'apprentissage. Cette méthode est une compilation de plusieurs techniques très variées qui tend à humaniser l'apprentissage et les performances professionnelles. La pédagogie active est basée sur le principe que l'on retient mieux ce que l'on apprend en joignant le geste à la parole et surtout en construisant soi-même son propre savoir. Ainsi, les activités proposées aux participants sont perçues par eux comme un moyen de résoudre un problème qu'ils se posent, les solutions qu'ils construiront leur permettront d'améliorer leur compréhension et d'augmenter leurs possibilités d'action dans leur environnement. Nous utilisons notamment l'apprentissage par la découverte, de nombreux exercices et activités pratiques.

Eléments de preuve

- *Descriptif des modalités pédagogiques de la formation portées à la connaissance de l'acheteur et aux participants*
- *Attestation d'adaptation des modalités pédagogiques*

Indicateur 1.4 Capacité de l'OF à décrire les procédures de positionnement à l'entrée et d'évaluation à la sortie

Dans le cadre de nos formations intra-entreprise il n'y a pas de procédure d'admission. Pour nos formations inter-entreprises chaque participant remplit un questionnaire en amont pour évaluer son niveau de connaissance et ses besoins. En ce qui concerne l'évaluation de sortie, nous évaluons les acquis en mesurant l'écart entre les résultats obtenus et les objectifs fixés. L'évaluation des acquis permet de vérifier la compréhension et l'acquisition des savoirs et savoirs faire. C'est le formateur qui évalue les participants.

Les outils sont variés et leur choix dépend de la durée et du type de formation.

Quelques exemples : Quiz, QCM, test, mise en situation, présentation d'exposé, jury, mémoire, rapport...

Eléments de preuve

- *Descriptif des procédures d'admission*

- *Descriptif des procédures d'évaluation*

Critère 2. L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics

Indicateur 2.1 Capacité de l'OF à décrire les modalités d'accueil et d'accompagnement

Accueil : Nous proposons essentiellement des formations courtes de 2 à 4 jours. En amont de la formation nous envoyons à chaque participant un mail de bienvenue où les modalités d'accueil sont précisées. Dans le cadre de nos formations, le formateur est présent avant le début de formation pour veiller à l'accueil des participants et leur communiquer toutes les informations adéquates. L'envoi en amont aux participants de notre « règlement intérieur » permet de les informer de façon claire sur leurs droits et devoirs.

Accompagnement : Le référent nommé en démarrage de la formation met en œuvre différents dispositifs de suivi : visites en entreprise, entretiens individuels ou collectifs, échanges oraux ou écrits avec le responsable formation et / ou tuteur et / ou manager du stagiaire.

Éléments de preuve

- *Livret d'accueil ou équivalent dans le cadre de FOAD*

Indicateur 2.2 Capacité de l'OF à décrire la conformité et l'adaptation de ses locaux

Toutes nos formations intra-entreprise se déroulent chez les clients et nous nous déplaçons également pour tous les contacts commerciaux. Pour l'organisation de nos formations inter-entreprises, nous louons des salles en fonction de nos besoins.

Au fil des années, nous avons sélectionné des prestataires avec qui nous travaillons très régulièrement : XXXXXXXXXX

Tous ces lieux sont conformes à la législation sur les ERP (Etablissement Recevant du Public).

Si vous avez vos propres locaux :

Nous disposons de locaux de XXX m² dont XXX m² sont entièrement dédiés à la formation.

La capacité des salles est variable, elles permettent d'accueillir des groupes allant de XXX à XXX personnes.

Certains espaces sont affectés à des activités spécifiques :

- Espace informatique : XXX salles équipées de XXX PC. Notre équipement informatique est renouvelé tous les XXX ans. Le WIFI sécurisé est accessible dès lors que les stagiaires ont récupéré leurs identifiants.
- Espace technique : décrire si besoin les plateaux techniques, ateliers... ainsi que le matériel
- Espace détente : destiné aux pauses (déjeuner ou autres) + presse mise à disposition.

Nos locaux respectent la réglementation en termes d'accueil du public (voir documents ci-joint*). Nous effectuons des exercices d'évacuation 2 fois par an et notre registre de sécurité est à jour.

Eléments de preuve

- *Descriptif des moyens matériels et leur conformité aux lois et règlements*

Indicateur 2.3 Capacité de l'OF à décrire son propre processus d'évaluation continue

Depuis sa création en XXXX, XXXXX a toujours eu la volonté d'apporter à ses clients des prestations de qualité afin de satisfaire au mieux leurs besoins. Nous apportons notamment une grande attention au recueil des besoins, aux moyens pédagogiques mis en œuvre (moyens humains et matériel, pédagogie active...), à l'évaluation de nos actions...

En 2016, nous avons formalisé cet engagement de qualité en effectuant une démarche volontaire de qualification OPQF (Office Professionnel de Qualification des organismes de Formation). Cette qualification est une nécessité dans un contexte réglementaire en pleine mutation qui demande aux organismes de formation d'attester de la qualité des actions de formation continue qu'ils mettent en œuvre.

Eléments de preuve

- *Descriptif de la démarche qualité interne ou externe*

Indicateur 2.4 Capacité de l'OF à décrire les modalités de contrôle de l'assiduité des stagiaires adaptées aux différents formats pédagogiques

Dans le cadre de formations présentiels, une feuille d'émargement est signée par le formateur et par chaque participant par demi-journée. Le formateur signe également la feuille par demi-journée. Le responsable informe l'entreprise de toute absence de l'un de ses salariés.

Le formateur remet au participant une attestation de fin de formation signée par les deux parties précisant les résultats des objectifs acquis. Le participant signe un document attestant la remise de son attestation.

Dans le cadre de formation à distance, les séquences de formation à distance sont justifiées pour chacun des participants, par le détail des connexions qu'il a effectuées (fourni par l'organisme de formation)

L'évaluation est réalisée à diverses étapes du dispositif : l'évaluation des acquis des participants est réalisée tout au long du parcours avec des quiz intermédiaires remplis par le participant, un quiz final auquel le participant doit obtenir 70 % de réussite permet de valider le parcours.

Eléments de preuve

- *Présentiel: Descriptif des modalités de contrôle de l'assiduité des stagiaires*
- *FOAD: Existence des exercices et modalités d'évaluation*

Indicateur 2.5 Capacité de l'OF à décrire l'évaluation continue des acquis du stagiaire

Si les formations durent 1 à 2 jours : Critère non applicable = expliquer que sur des périodes courtes, l'évaluation se fait en fin de formation
ou

Si le stage dure 2 à 3 jours, le formateur peut prévoir une liste de questions orales types à poser en fin de journée, celles-ci permettant d'évaluer l'acquisition des compétences vues pendant la journée. Chaque participant est interrogé. Cette mini-évaluation n'excède pas 15 minutes au total.

Si les formations sont plus longues :

L'évaluation se fait régulièrement par des contrôles de connaissances et des questions orales. Elle permet de valider au minimum à chaque fin de module que les acquis ont été intégrés par les stagiaires. Une évaluation à mi-parcours de la formation en individuel et/ou en collectif est systématiquement réalisée. Elle se base sur plusieurs modalités d'évaluation :

- Evaluation formative sous différentes formes : questions posées à la fin ou au début d'une séance de cours, exercice réalisé en classe, test à la fin d'un chapitre, travail à rendre en ligne, examen blanc
- Auto-évaluation
- QCM
- Mise en situation professionnelle

Eléments de preuve

- *Descriptif des outils d'évaluation des stagiaires*

Critère 3. L'adéquation des moyens pédagogiques techniques et d'encadrement de l'offre de formation

Indicateur 3.1 Capacité de l'OF à décrire les moyens et supports mis à disposition des stagiaires

Des classeurs, remis aux participants, avec des contenus détaillés (de 30 à 60 pages environ) qui sont beaucoup plus complets que les présentations présentées sous Power Point. En aucun cas nous ne distribuons aux participants une simple copie de la projection, nous élaborons systématiquement une documentation papier spécifique. Ce classeur est remis dès le début de la formation, les participants peuvent ainsi se l'approprier durant la formation, prendre des notes et ajouter des feuilles si nécessaire. Ce support de formation pratique constitue un excellent « pense-bête » qui facilite la mémorisation et le travail de transfert de la théorie à la pratique.

Eléments de preuve

- *Présentiel : Supports standards mis à disposition*
- *FOAD : descriptif technique des plateformes synchrone et asynchrone*

Indicateur 3.2 Capacité de l'OF à décrire ses moyens d'encadrement pédagogiques et technique

Les formateurs qui interviennent au sein de MMC Formations sont tous des formateurs indépendants ayant une solide expérience dans leurs domaines d'intervention et la pédagogie. Nous attendons un minimum de 5 années d'expériences.

En ce qui concerne la recherche de nouveaux formateurs, nous privilégions notre réseau relationnel professionnel. Nous recevons également de nombreuses offres de collaboration parmi lesquelles nous sélectionnons celles qui nous paraissent susceptibles de nous intéresser. Nous rencontrons les candidats pour évaluer leur profil, expériences, compétences et motivations. Nous portons une attention particulière à leur approche pédagogique qui doit être en adéquation avec nos valeurs et principes d'intervention. Nous privilégions le recrutement de formateurs maîtrisant les techniques de la pédagogie active.

Éléments de preuve

- *Descriptif de l'équipe pédagogique*
- *Descriptif de ses modalités d'intervention*

Critère 4. La qualification professionnelle et la formation professionnelle du personnel en charge de la formation

Indicateur 4.1 Capacité de l'OF à produire et mettre à jour une base des expériences et qualifications des formateurs

Nous possédons le CV détaillé de chacun de nos formateurs. Ci-joint des exemples. Mise à jour des formulaires CV tous les ans par le formateur (envoi du formulaire par e-mail) et par le responsable RH qui renseigne les formations internes mises en place par XXX. La nature des mises à jour porte sur les formations internes ou externe suivies et les nouvelles expériences professionnelles.

Éléments de preuve

- *Attestation de l'existence d'une CV-thèque mise à jour de ses formateurs*

Indicateur 4.2 Capacité de l'OF à attester des actions de formation continue du corps de formateurs ou du formateur indépendant

Tous nos formateurs bénéficient d'une formation de formateur réalisée par nos soins sur nos pratiques pédagogiques. Tous les ans, nous organisons une réunion pédagogique durant laquelle nous procédons à une mise à niveau. Nos formateurs indépendants se forment également sur leurs thématiques en assistant à des congrès, colloques, salons professionnels et en pratiquant une veille métier.

Éléments de preuve

- *Attestation annuelle du niveau d'investissement en formation pour ses formateurs et du % formé*

Indicateur 4.3 Capacité de l'OF à produire des références

Notre organisme de formation existe depuis XXXX ans et près de XX % de nos clients nous confient la formation de leurs salariés régulièrement.

La fidélité de nos partenaires constitue un de nos meilleurs indicateurs de qualité. Chaque année, nous accueillons environ XXX stagiaires pour des formations allant de XX à XX jours.

Nous mesurons la fidélité de nos clients grâce à nos statistiques de vente et aux résultats des questionnaires de satisfaction.

Voici une liste de référence clients : XXX XXX XXXX

Eléments de preuve

- *Attestation de références clients sur la base d'un modèle*

Critère 5 Les conditions d'information au public sur l'offre de formation, ses délais d'accès, et les résultats obtenus

Indicateur 5.1 Capacité de l'OF à communiquer sur son offre de formation

En ce qui concerne nos formations inter-entreprises et intra-entreprise, toute la présentation de notre offre se fait par l'intermédiaire de notre site internet. Nous avons fait le choix de présenter notre offre en détail : nature, objectifs, durée, contenu, public, pré requis, tarifs, moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement, qualification des formateurs, modalités d'évaluation, nature du document remis en fin.

Les personnes intéressées peuvent ensuite nous contacter par téléphone ou par le biais d'un formulaire de contact.

Site : www.XXXXXXX.com

Eléments de preuve

- *Catalogue et publicité des tarifs et conditions de vente*

Indicateur 5.2 Capacité de l'OF à produire des indicateurs de performance

Nous établissons des statistiques de satisfaction de nos participants sur la base des questionnaires à chaud. Nous avons des indicateurs par item et un indicateur plus général, « Globalement cette formation vous a paru ». Sur cet indicateur nous obtenons les réponses suivantes : Indispensable 39%, Très utile 53%, Utile 7%, Moyennement utile 1%, peu utile 0%.

Pour les formations concernant des publics de demandeurs d'emploi, de jeunes sans diplôme, de séniors (mêmes courtes) ... Il est essentiel de fournir un taux d'insertion. Vous devez donc (à 6 ou 8 mois par exemple), faire une enquête (par mail, téléphone...) pour connaître leur situation.

Pour les diplômantes : Présenter le taux de réussite des stagiaires à l'examen en le comparant aux années précédentes et aux résultats nationaux (ou rectoraux) s'ils sont disponibles.

Eléments de preuve

- *Descriptif des indicateurs de performance (exemple taux d'insertion, de présentation et/ou réussite aux examens,...)*

Indicateur 5.3 Capacité de l'OF à contractualiser avec les financeurs

Nous sommes amenés, dans le cadre de nos interventions, à signer des contrats avec des financeurs, tels que : Pôle Emploi, Fonds européen

Nous travaillons également avec différents Organismes Paritaires : Afdas, Agefos, Défi, Fafiec, Opcalia, Opcalim, Uniformation...

Eléments de preuve

- *Existence de contrats signés avec des financeurs (Etat, Région, Pôle Emploi)*

Indicateur 5.4 Capacité de l'OF à décrire son / ses périmètre(s) de marché

Dans le cadre de nos formations intra-entreprise, nos clients sont issus de tous les secteurs d'activités (Industrie, services, hôpitaux...) nous travaillons aussi bien avec le secteur privé que public. Pour nos formations inter-entreprises, nous avons des particuliers, des demandeurs d'emploi (financement pôle emploi) et des participants provenant d'entreprises.

Eléments de preuve

- *Descriptif des clients (B to B, B to C, alternance, branches)*

Critère 6. La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

Indicateur 6.1 Capacité de l'OF à produire des évaluations systématiques et formalisées des actions de formation auprès des stagiaires

Nos questionnaires d'évaluation à chaud laissent la place à l'expression de remarques et commentaires. La grande majorité des commentaires sont positifs mais il arrive de trouver des suggestions d'amélioration.

Nous effectuons également un suivi statistique des questionnaires d'évaluation à chaud des participants. Le traitement sous excel nous permet d'établir des statistiques de satisfaction par item, par formateur, par type de formation... Si un item obtient moins de 60 % de satisfaction nous procédons à une analyse des causes. En fonction des causes identifiées, nous mettons en place des actions correctives. Ces mesures peuvent consister à réadapter les contenus, revoir la durée de la formation, rajouter des exercices pratiques, ajuster la méthodologie du formateur...

Concernant l'évaluation "à froid", nous procédons à l'envoi d'un questionnaire à remplir en ligne par l'intermédiaire de google form.

Eléments de preuve

- *Protocole d'évaluation (chaud ou froid)*

Indicateur 6.2 Capacité de l'OF à décrire les modalités de recueil de l'impact des actions auprès des prescripteurs de l'action

Dans le cadre de nos formations intra-entreprise, nous avons un suivi régulier de nos clients, sous forme d'entretiens téléphoniques ou rendez-vous annuels. Dans ce cadre nous vérifions l'impact des formations dispensées.

4 semaines après la fin de chaque session, nous adressons un questionnaire d'impact de la formation aux prescripteurs et commanditaires de la formation (responsable formation, chef d'entreprise, manager...). Il s'agit ici de recueillir l'opinion des responsables des stagiaires sur la performance de nos formations et leur utilité au sein de la structure. Cette évaluation sert à apprécier : la mise en pratique effective des acquis de la formation en entreprise, l'impact sur les compétences professionnelles du collaborateur, le maintien ou la progression dans l'emploi, ...

Les évaluations sont ensuite traitées pour donner lieu à une synthèse écrite propre à chaque session. En fin d'année, nous réalisons une synthèse générale pour effectuer des comparaisons avec les années précédentes.

Eléments de preuve

- *Existence d'enquête auprès des entreprises pour connaître l'impact de l'action*

Indicateur 6.3 Capacité de l'OF à partager les résultats des évaluations avec les parties prenantes (formateurs, stagiaires, financeurs, prescripteurs) dans un processus d'amélioration continue.

A la fin de chaque formation nous établissons un compte rendu de l'action qui est envoyé aux parties prenantes, accompagné des questionnaires d'évaluation à chaud. Dans le cadre de prise en charge par Pôle emploi, nous remplissons le bilan de fin de formation que nous leur adressons par courrier.

Eléments de preuve

- *Descriptif des modalités de partage des évaluations avec les parties prenantes*